

## Le flash technique agricole

### Remplacement

Simon FOUGERAT a été embauché pour 5 mois (1<sup>er</sup> septembre 2014 au 31 janvier 2015) afin d'assurer, pendant le congé maternité de Camille GILLARD, la continuité de l'animation agricole du contrat territorial du bassin-versant de la Seiche.

Les coordonnées restent inchangées : 07 87 85 90 18, agricole.bvseiche@orange.fr.

### Agenda

Afin de répondre à vos demandes nous vous proposons trois thèmes de formation qui seront reproduits sur plusieurs secteurs du territoire. Ces temps doivent permettre de répondre à toutes vos questions en lien avec le sujet de la réunion.

Toutes ces formations sont entièrement gratuites et ouvertes à tous les agriculteurs. Inscriptions jusqu'à J-3 : [agricole.bvseiche@orange.fr](mailto:agricole.bvseiche@orange.fr) ou 07 87 85 90 18. Nous noterons votre n° de téléphone pour vous prévenir d'éventuels changements.

Le syndicat de la seiche vous propose également **deux projections vidéos** en soirée afin de faire le point sur des techniques alternatives : l'agroforesterie et les TCS (techniques culturales simplifiées)

- **Agroforesterie, produire autrement** ; le 20/11 à 20H30, salle polyvalente d'Amanlis avec la participation de Samuel Legrais de Sylvagrange
- **Les TCS, maxi innovations mini coûts de production** ; le 13/11 à 20H30 ; salle polyvalente, 8 rue de Vitré, Piré sur Seiche. Frédéric Thomas agriculteur de Marcellé-Robert et impliqué dans le documentaire sera présent pour répondre aux questions.

Thème	Intervenant	Quand	Où
Comprendre son PPF + Valorisation des amendements organiques	Adage	20/11 13H30	LA GUERCHE DE BRETAGNE Place Charles de Gaulle - Centre culturel La Salorge - Salle de conférence
		3/12 13H30	SAINT ARMEL Salle du Conseil municipal*
		11/12 13H30	ESSÉ Rue des artisans - Salle polyvalente
Classement des parcelles à risque phytosanitaire	Chambre d'Agriculture 35	27/11 13H30	ESSÉ Rue des artisans - Salle polyvalente
		2/12 13H30	LA GUERCHE DE BRETAGNE Place Charles de Gaulle - Centre culturel La Salorge - Salle de conférence
		10/12 13H30	SAINT ARMEL Salle du Conseil municipal*
Les TCS : comment, intérêts et limites	FD Ceta	26/11 13H30	SAINT ARMEL Salle du Conseil municipal*
		4/12 13H30	ESSÉ Rue des artisans - Salle polyvalente
		9/12 13H30	LA GUERCHE DE BRETAGNE Place Charles de Gaulle - Centre culturel La Salorge - Salle de conférence

\* La salle du Conseil municipal se trouve à gauche du salon de coiffure, lui-même situé à gauche de la Mairie, de l'autre côté de la rue « Chemin de La Ry ».

Dernier rendez-vous prévu : une réunion plénière de la CPA (Commission Agricole Permanente)

**le 27 janvier 2015 à 10H30  
AMANLIS  
salle polyvalente**

**Place centrale (à côté de la mairie)**  
Ce temps permettra de faire un bilan complet des actions agricoles engagées depuis 2013 et d'envisager les actions à venir.

## Bilan de la saison pour l'action désherbage mécanique sur maïs

L'objectif de cette action est de réduire les doses de traitements sans impacter le rendement de la culture. Le Syndicat du Bassin Versant de la Seiche a permis à 9 agriculteurs de financer et de tester cette technique sur leurs parcelles. L'accompagnement technique a été réalisé par David Roy d'Agrobio 35 et le passage de matériel par des prestataires (CUMA et ETA).

### Principaux résultats

Les conditions climatiques n'ont pas permis cette année d'envisager un désherbage uniquement mécanique et tous les participants ont dû au moins une fois décrocher en chimique.

Le nombre d'agriculteurs du territoire engagés dans la démarche était insuffisant pour garantir une interprétation fiable des résultats. Agrobio 35, qui suit également d'autres agriculteurs sur d'autres territoires ayant engagé la même démarche, propose un échantillon plus large et donc des résultats plus pertinents.

Ainsi en désherbage alterné, malgré ce printemps 2014 humide et incertain au niveau météorologique, les agriculteurs ayant réalisé **deux passages de matériel** désherbage mécanique **ont diminué de près de 70% leur IFT** par rapport à des parcelles en tout chimique. Les agriculteurs n'ayant effectué qu'**un seul passage** de matériel ont quant à eux **réduits leur IFT de 30%**.

Un bilan plus complet et détaillé est disponible sur demande. Cette action sera renouvelée l'année prochaine.



# Le diagnostic agricole

A ce jour, **43 diagnostics individuels** d'exploitation agricole ont été réalisés ou sont en cours sur le bassin-versant de la Seiche.

## Les objectifs du diagnostic agricole

Ils sont de plusieurs ordres : le diagnostic peut permettre avant tout à l'agriculteur d'être conforté dans ses choix et actions mis en œuvre sur son exploitation. Il peut également s'agir d'apporter de nouvelles connaissances, de présenter de nouvelles pratiques à l'agriculteur désireux d'approfondir un sujet, d'accompagner un changement récent (association, création d'un atelier...).

**En aucun cas, le but de ce diagnostic est d'imposer un quelconque dispositif réglementaire supplémentaire. Cet accompagnement se fait sur la base du volontariat et est entièrement gratuit.**

## Le déroulé du diagnostic

Après un premier contact, une rencontre est proposée afin d'effectuer un pré-diagnostic. Cette première rencontre d'environ 1 heure permet de dresser un tableau général de l'exploitation. A l'issue de ce premier contact, l'agriculteur peut, s'il le souhaite, s'orienter vers un diagnostic plus précis en ciblant un sujet de son choix (fourrage, fertilisants, phytosanitaires, travail du sol,...). Ce diagnostic est effectué sur le thème choisi par l'agriculteur par un prestataire spécialisé.

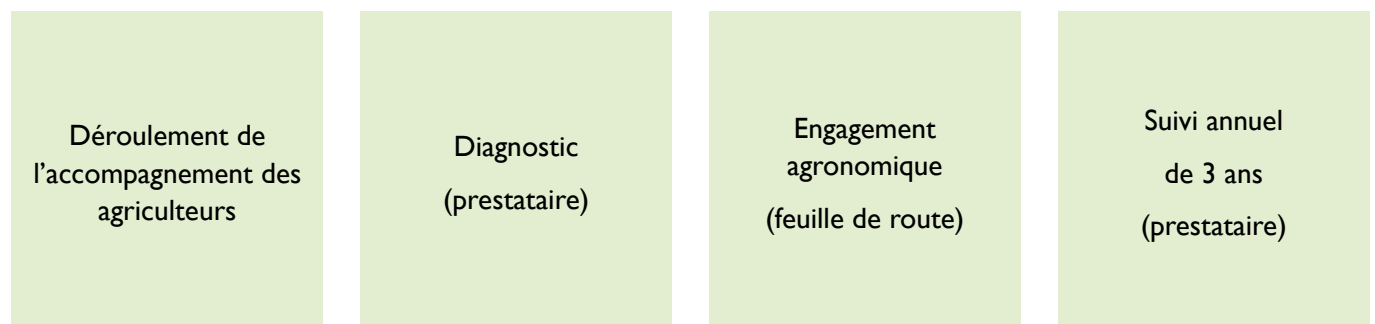
Le diagnostic terminé, le prestataire émet des propositions auprès de l'agriculteur, si ce dernier les trouve cohérentes, il peut les mettre en pratique. Un suivi sur 3 ans de l'impact de ces aménagements est alors enclenché.

## Le suivi

Une des ambitions d'un diagnostic individuel d'exploitation agricole est d'aboutir à une feuille de route recensant les adaptations ou nouveautés proposées par le conseiller agricole et retenues par l'agriculteur. Un suivi annuel, jusqu'à 3 ans, avec ce même conseiller est possible. C'est cet accompagnement qui doit permettre à l'agriculteur d'engager les aménagements qu'il aura choisi, avec la garantie d'un soutien technique.

Dans les faits, selon les premiers diagnostics livrés, la première année consiste souvent à corriger certaines pratiques, ou améliorer certains points qui permettront de consolider les bases du système, pour ensuite, aller plus facilement vers les changements envisagés.

## Déroulement de l'accompagnement des agriculteurs



## L'auto-épuration, ou quand la nature fait le boulot

Le programme d'actions du contrat territorial du bassin-versant (CTBV) 2012-2016 comporte :

- des actions pour la restauration des milieux aquatiques ;
- des actions sur les transferts de polluants : Breizh Bocage ;
- des actions de réduction des pollutions à la source : en lien avec les particuliers, collectivités, artisans et industriels, la profession agricole...

Les actions de restauration du milieu aquatique n'étant pas toujours bien comprises, il est important de rappeler brièvement les objectifs de ce volet d'actions :

- ▶ restaurer l'auto-épuration de l'eau : par exemple, les éléments considérés comme polluants à l'entrée d'une station de potabilisation sont parfois simplement présents en trop grande quantité. L'auto-épuration de l'eau consiste en la consommation de ces éléments par la faune et la flore du cours d'eau. Ceci ne peut se faire que si l'eau chemine lentement (sans stagner) et que la faune et la flore sont présentes en quantités suffisantes et variées.
- ▶ restaurer les habitats de ces espèces (« le gîte et le couvert ») ;
- ▶ restaurer la libre circulation des espèces, et des sédiments ;

Ainsi, la libre circulation de l'eau contribue à l'amélioration de sa qualité.

## Partenariat GEDA 35



Dans le cadre de l'animation territoriale, le syndicat de la Seiche soutient le GEDA 35 dans la mise en place d'actions concrètes au plus proche des agriculteurs.

L'action porte sur la mise en place de tandems d'agriculteurs sous la forme de groupes « parrain/filleul ». L'objectif principal du projet est de favoriser l'évolution de pratiques culturales en créant du lien entre agriculteurs expérimentés et agriculteurs ayant envie de tester de nouvelles pratiques. Aujourd'hui une quinzaine d'agriculteurs sont engagés dans la démarche et plusieurs parrains sont disponibles pour travailler avec des filleuls. Il ne s'agit pas d'un « parrainage directif » mais bien d'un échange constructif et concret permettant de comprendre les projets et objectifs de ses collègues tout en apportant un regard extérieur objectif sur ses pratiques culturales.

**Ce projet n'est pas réservé aux membres du GEDA mais ouvert à tous les agriculteurs alors n'hésitez pas à contacter Charlotte Aymond animatrice GEDA, 07 51 60 94 79 ou 02 23 48 26 94 ; fdgeda35@orange.fr**



Syndicat Intercommunal du Bassin-Versant de la Seiche

L'Orangerie – Chemin des Bosquets – 35410 Châteaugiron